

CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHÈQUE

2008-2009

Fermeture d'une bibliothèque et avenir de ses collections

**Le cas de la bibliothèque de l'Institut de Formation des Maîtres
et Maîtresses de l'Enseignement Secondaire (IFMES) à Genève**

Emmanuelle d'Espine

Genève

Septembre 2009

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Renato Scariati, Université de Genève,
Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales,

Responsable scientifique du module "Gestion des collections"

Personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

Résumé

Le travail suivant analyse la gestion de la fermeture d'une bibliothèque et les critères des choix de la destination du fonds : proposition des ouvrages à d'autres bibliothèques qui héritent du public cible ou décision de désherbage.

La présentation de l'histoire, la mission, les publics et la nature des collections de la bibliothèque de l'Institut de Formation des Maîtres et Maîtresses de l'Enseignement Secondaire (IFMES) genevois permet de situer le contexte de sa fermeture et de son transfert, au moment de l'universitarisation de la formation des enseignants ; elle explicite les choix de partage de la collection entre les destinataires potentiels. En toile de fond, ce travail prend en compte que le transfert de l'IFMES à l'université advient à une époque où l'avenir des supports documentaires classiques, singulièrement s'ils sont relativement vieux, est fortement remis en cause par le double changement organisationnel et informationnel que connaissent tous les centres de documentation.

La décision officielle de regrouper ce fonds avec ceux des deux unités documentaires principales, dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue des enseignants, est à l'origine d'un mandat qui porte sur le partage des collections entre la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève (FPSE) et le Centre de Ressources et de Documentation Pédagogiques (CRDP). Ce mandat a suscité une réflexion sur les catégories de répartition et sur les critères de désherbage des livres, brochures, travaux d'enseignants et abonnements de périodiques qui composent l'essentiel de la collection, en fonction de la typologie et des spécificités des établissements destinataires. Le raisonnement s'appuie sur l'évaluation quantitative et qualitative du segment des mathématiques et sur l'extrapolation des résultats obtenus pour l'ensemble des disciplines d'enseignement représentées, afin d'estimer le volume du stock à déménager en direction du CRDP et de la FPSE. Il s'articule autour de quatre questions : selon quels critères diviser une collection entre deux bibliothèques appartenant à des institutions différentes ; comment interpréter les liens entre missions des bibliothèques, développement des collections et publics pour justifier le partage ; comment optimiser le processus de tri en réduisant la durée de l'opération ; comment organiser le déménagement. Sont envisagés les circuits de récupération possibles pour les documents considérés obsolètes. Remarquons que les propositions d'attribution des documents n'ont que la valeur de simples hypothèses et dépendront de la politique documentaire du Département de l'Instruction Publique (DIP) et de l'Université de Genève (UNIGE).

Remerciements

J'aimerais exprimer mes chaleureux remerciements et ma gratitude à :

Renato Scariati, bibliothécaire-formateur, pour son précieux soutien,
Rémy Villemin pour sa compréhension,
Patrick Johner et Michel Maillefer pour les entretiens accordés,
Bernard Jousson pour son ouverture au dialogue,
Laura Weiss, pour ses judicieux conseils,
et ma famille.

Table des matières

1. Introduction.....	5
1.1. Public de l'IFMES.....	5
2. La bibliothèque de l'IFMES et son contexte	5
2.1. Historique de la bibliothèque	6
2.2. Mission.....	6
2.3. Développement des collections.....	7
2.4. Fonds documentaire.....	7
2.5. Publics.....	8
2.6. Budget et politique d'acquisition.....	8
2.7. Informatisation.....	9
2.8. Moyens humains	9
3. La fermeture de la bibliothèque de l'IFMES : origine et définition du problème et du contexte	9
4. L'avenir des collections de la bibliothèque de l'IFMES : répartition entre le Centre de Ressources et de Documentation Pédagogiques (CRDP) et la bibliothèque de la FPSE	9
5. Description des deux bibliothèques destinataires.....	10
5.1. La bibliothèque de la FPSE.....	11
5.1.1. Missions	11
5.1.2. Développement des collections.....	11
5.1.3. Publics	11
5.2. Le Centre de Ressources et de Documentation Pédagogiques (CRDP) ...	12
5.2.1. Missions	12
5.2.2. Développement des collections.....	12
5.2.3. Publics	13
5.3. Similitudes et différences des deux bibliothèques destinataires.....	13
5.3.1. Missions	13
5.3.2. Développement des collections.....	13
5.3.3. Publics	14
6. Etablissement des critères de répartition de la collection entre les deux bibliothèques destinataires et des critères de désherbage, grâce à l'analyse d'un segment de la collection : le segment des mathématiques	14
6.1. Les catégories sélectionnées	15
6.1.1. Catégories ayant pour destination le CRDP.....	15
6.1.2. Catégories ayant pour destination la FPSE	16
6.1.3. Catégories ayant pour destination des bibliothèques spécialisées dans une discipline précise ou des bibliothèques de conservation	18
6.2. Les critères de désherbage.....	18
6.2.1. Critère de désherbage non opérationnel :.....	19
6.2.2. Critère de désherbage non éliminatoire :	19
6.2.3. Liste des critères de désherbage	19
6.3. Liste des destinataires du fonds.....	20
6.4. Chronométrage du temps de l'opération	21
7. Résultats quantitatifs de la répartition entre les bibliothèques destinataires (et le désherbage)	22
7.1. Estimation pour le segment des mathématiques de la bibliothèque de l'IFMES	22

7.2. Estimation pour l'ensemble de la collection de monographies de la bibliothèque de l'IFMES	22
8. La question des abonnements de périodiques	22
8.1. Définition du problème, méthodologie de distribution des abonnements «candidats» pour les deux bibliothèques destinataires et résiliation des abonnements	23
9. Le don des ouvrages non retenus (désherbage)	24
9.1. Dons à des bibliothèques spécialisées et à des institutions caritatives	24
9.1.1. La collection de mathématiques.....	24
9.1.2. Les collections dans les autres disciplines.....	24
10. Le déménagement des collections de la bibliothèque de l'IFMES vers les deux bibliothèques destinataires	25
10.1. Calendrier pour la réalisation du mandat	25
10.2. Calendrier du déménagement	25
10.3. Personnel auxiliaire	25
10.4. Matériel nécessaire.....	25
10.5. Déroulement des opérations.....	25
11. Documents d'autre nature.....	26
11.1. Travaux d'enseignants.....	26
11.2. Séquences didactiques.....	27
11.3. Congés d'études.....	27
12. Bilan de l'expérience et évaluation du processus	27
12.1. Bilan de l'expérience.....	27
12.2. Evaluation du processus.....	27
13. Conclusion	28
14. Bibliographie	29
15. Table des annexes.....	30

Fermeture d'une bibliothèque et avenir de ses collections : le cas de la bibliothèque de l'Institut de Formation des Maîtres et Maîtresses de l'Enseignement Secondaire (IFMES) à Genève

1. Introduction

L'analyse d'un segment significatif de la collection de la bibliothèque, les mathématiques, constitue la première étape de la fermeture de la bibliothèque que la Direction de l'IFMES a décidé de scinder en deux, et de l'organisation de son déménagement. L'objet initial du mandat est l'établissement d'une liste des catégories d'ouvrages que nous avons à la bibliothèque et une liste des périodiques en fonction également de leur spécificité. Le traitement du segment s'inscrit, en réalité, dans la problématique plus vaste de l'avenir des collections de la bibliothèque de l'IFMES en récapitulant les changements intervenus dans les représentations de la collection et, à travers elle, les transformations de la société. Quelle valeur peut encore présenter le stock de l'IFMES à l'heure d'internet ? La réponse dépendra de la politique documentaire des deux institutions bénéficiaires du fonds.

1.1. Public de l'IFMES

La formation dispensée à l'IFMES est destinée à tous les nouveaux maîtres engagés dans l'enseignement secondaire qui possèdent une formation académique reconnue par le Département de l'Instruction Publique comme titre donnant accès à l'enseignement. Elle comprend deux phases se déroulant sur deux années, et se fait en cours d'emploi, afin d'articuler au mieux la pratique et la théorie dans l'espace d'apprentissage. Le maître à qui a été confiée une responsabilité d'enseignement dans les deux ordres (secondaire I, secondaire II) se forme, parallèlement, au sein de son établissement d'enseignement et de l'institut de formation. Le maître suit des séminaires de didactique et d'analyse des pratiques qui lui permettent de s'approprier et d'expérimenter des démarches à partir des méthodes propres à sa branche d'enseignement, et d'élaborer des procédés de transposition didactique pour des élèves divers. Son parcours de formation comprend, en outre, des cours de psychologie, de sociologie, de techniques d'animation de groupe et de conduite d'entretiens. Les séminaires d'approches transversales regroupent des méthodes communes à toutes les branches telles l'évaluation, la différenciation pédagogique, la gestion de classe, les méthodes d'apprentissage et le travail de groupe. Enfin, il reçoit une formation à l'utilisation des MITIC (Médias, Image, Technologies de l'Information et de la Communication).

2. La bibliothèque de l'IFMES et son contexte

La bibliothèque de l'IFMES, anciennement appelée bibliothèque des Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire, va disparaître dans sa quarante et unième année. Elle a été rattachée au CEPES (Centre des Études Pédagogiques de l'Enseignement Secondaire) entre 1968 et 1999. En 2000, après de longues années de réflexion, la formation des enseignants du secondaire est réorganisée et devient IFMES (Institut de Formation des Maîtres et des Maîtresses de l'Enseignement Secondaire) tout en dépendant toujours, comme l'ancien CEPES, de la Direction générale du cycle d'orientation d'une part, et de la Direction générale de

l'enseignement secondaire postobligatoire du Département de l'instruction publique d'autre part. En 2008, le Conseil d'Etat entérine le transfert de la formation pédagogique des enseignants secondaires à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève (FPSE). Le transfert s'est opéré dès la rentrée scolaire de la même année.

2.1. Historique de la bibliothèque

La bibliothèque s'est ouverte en 1967 sous l'impulsion de formateurs qui, bien souvent, mettaient leurs propres livres à disposition. Le fonds s'est constitué au départ de nombreux dons. Il a été géré tout d'abord par des enseignants avant l'engagement de la première bibliothécaire en 1968. Jusqu'à fin 1972, la bibliothèque n'est ouverte que quelques heures par semaine, les jours de séminaires. Elle occupe une seule pièce au premier étage de la Villa Lullin, ancienne résidence patricienne du XVIIIème siècle. Malgré le nombre encore restreint de volumes (environ 4'500) et de lecteurs (environ 190 par mois), l'espace réservé à la bibliothèque devient vite insuffisant. Entre fin 1972 et début 1973, des travaux sont entrepris dans une ancienne écurie située en face de la résidence. Le transfert de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux s'effectue au printemps 1973. Le nombre de lecteurs est en constante augmentation, entraînant un surcroît de travail. Une seconde personne est alors engagée à mi-temps. Dès sa création, la bibliothèque est réservée aux formateurs et aux futurs maîtres de l'enseignement secondaire. Occasionnellement, des collégiens peuvent y avoir accès, moyennant une recommandation de leur professeur. L'accès au rayon est libre. Le nombre de livres prêtés n'est pas limité et, sur demande du lecteur, la durée de prêt peut dépasser très largement les quatre semaines traditionnelles. Les locaux devenant trop exigus, une salle polyvalente a été aménagée au premier étage qui devint, non seulement le prolongement de la bibliothèque, mais également une salle de travail et de lecture et, les jours de séminaires, un auditoire pour intervenants et participants. Les acquisitions étaient confiées à l'initiative des bibliothécaires, tout en dépendant des propositions des formateurs. Vu la constitution progressive de la bibliothèque, dont les objectifs ont changé au cours des années en même temps qu'évoluait l'institution qui l'hébergeait, la collection présente un caractère hétérogène et reflète les strates successives des changements de classification qui sont intervenus (systèmes anonymes *ad hoc*, Dewey et finalement CDU). Le fait que le CEPES ait mis l'accent sur la méthodologie, visant à donner des outils pour enseigner, tandis que l'IFMES a eu pour objectif de mettre les enseignants en posture de réflexion sur leur métier, se retrouve dans les choix du corpus de la bibliothèque. Le segment des mathématiques que nous allons analyser illustre cette tendance, de par la place accordée aux livres à propos des mathématiques (et non de leur enseignement) ainsi qu'aux manuels scolaires édités entre les années 1968 et 1980. Dans le fonds le plus ancien (1965-1980), nous ne trouvons aucun ouvrage de didactique.

2.2. Mission

Mettre en œuvre une politique documentaire spécifique à la formation des enseignants.

2.3. Développement des collections

Dès l'origine de la bibliothèque, les acquisitions se concentrent sur la pédagogie et la psychologie, avec un déploiement dans toutes les disciplines enseignées dans les établissements publics genevois. La collection s'est constituée peu à peu, en fonction des enseignements dispensés à l'IFMES ainsi que des travaux de recherche des maîtres en formation. A l'époque où l'industrie de la photocopie n'avait pas encore remplacé le support original, certains livres de référence comme « Peut-on former des enseignants » de Michel Develay, étaient achetés jusqu'à dix exemplaires à disposition pour le déroulement des séminaires. Dès lors, la stratégie a consisté à identifier les besoins des maîtres en formation de deuxième année de manière à acquérir la documentation nécessaire à leurs travaux de fin de formation initiale (TFFI) qui, avec les travaux en Moyens Audiovisuels (MAV), forment un fonds spécial d'un grand intérêt pour les enseignants. Des achats ont également été effectués par domaine de recherche pédagogique et dans la perspective d'une analyse des pratiques professionnelles. Il s'est donc créé une interaction, une interdépendance, entre les travaux de fin de formation, qui sont très régulièrement empruntés à titre d'exemples, et les différents secteurs documentaires qui s'organisent en fonction des thématiques traitées dans ces TFFI. Toutes les difficultés rencontrées par un jeune maître dans son parcours de formation se déchiffrent au travers des rayonnages.

2.4. Fonds documentaire

Le fonds pédagogique de l'IFMES est pluridisciplinaire, avec une spécialisation en didactique. Les monographies classées en CDU de 00 à 51 se trouvent au rez-de-chaussée, et celles classées de 51 à 93 dans deux salles de travail qui constituent le prolongement de la bibliothèque au premier étage. Les brochures sont classées dans des boîtes d'archivage par ordre d'entrée selon un système alphanumérique qui a aussi été adopté pour les travaux d'enseignants et les documents audiovisuels.

Fonds documentaire total (en volumes) ¹ :	13000
Livres :	8178
Brochures :	803
Classeurs :	161
Disques, cassettes, DC :	233
Cassettes vidéo :	139
CD-ROM et DVD :	58
Thèses :	7
Travaux d'enseignants :	2894
Articles de périodiques :	5793
Abonnements de périodiques :	28
Abonnement de quotidiens :	3

La plupart des supports sonores, audiovisuels, informatiques, graphiques et sous forme de jeux sont inclus aux travaux d'enseignants. La documentation aborde de nombreux domaines des sciences de l'éducation, regroupés sous l'indice 37 de la CDU. Les ouvrages sur la didactique appliquée à des disciplines particulières sont

¹ Ce total est une estimation faite à partir de la base de données, de l'ancien fonds non informatisé et des livres à cataloguer.

classés avec la discipline concernée. En 2008, trente disciplines font l'objet d'une formation à l'IFMES : Alimentation, Allemand, Anglais, Arts dramatiques, Arts visuels, Biologie, Bureautique, Chimie, Culture générale, Droit, Economie, Education physique, Enseignement professionnel, Espagnol, Français, Géographie, Grec, Histoire, Histoire de l'art, Informatique, Italien, Latin, Mathématiques, Musique, Philosophie, Physique, Psychologie, Sociologie, Textile, Travaux manuels.

2.5. Publics

D'abord destinée aux formateurs, cette bibliothèque s'est adressée progressivement aux maîtres en formation qui venaient s'approvisionner en livres à des périodes bien précises de l'année qui correspondaient aux échéances de travaux à rendre. Aujourd'hui, ces deux types de publics aux besoins documentaires sensiblement différents constituent les usagers de la bibliothèque. En vertu de son rôle de proximité, la bibliothèque est fréquentée principalement les jours de séminaires, les mercredis pour les maîtres en formation, et les jeudis où ont lieu les réunions de formateurs. L'IFMES a cultivé un climat de confiance, d'ouverture et de liberté favorable au partage d'expériences professionnelles ; sur le même modèle, nous avons entretenu des relations individualisées avec nos lecteurs. Chaque visite débutait par un bref entretien avec le maître, au cours duquel nous prenions note de la question ; puis il s'agissait d'accompagner ce dernier dans son appropriation des références et des contenus qui lui étaient utiles. Alors que les formateurs utilisent le service pour obtenir des références d'articles et des bibliographies, les candidats demandent à être conseillés dans la sélection de documents qu'ils empruntent à la bibliothèque. Le rapport au savoir n'est pas identique et le niveau de difficulté de l'information sollicitée diffère : formation des enseignants, recherche scientifique ou recherche en didactique pour les formateurs, analyses didactiques appropriées aux situations d'apprentissage pour les maîtres en formation. Nous touchons là l'articulation entre le domaine de la théorie et le domaine de la pratique qui forme le binôme recherche-action de la didactique. La recherche didacticienne, propre aux chercheurs et aux formateurs, se rapporte au contexte de la recherche fondamentale sur les modalités de transmission optimale de la connaissance disciplinaire ; la pratique didactique se rapporte au contexte de la classe, avec tous ses paramètres, au niveau de la transmission des savoirs et des savoir-faire dans la discipline². Les usagers ne travaillent pas à la bibliothèque, mais s'y rendent avant ou à l'issue de leurs séminaires pour consulter et emprunter des ouvrages.

2.6. Budget et politique d'acquisition

Pour l'année 2008, le budget s'élevait à Fr. 10'000 pour l'achat des livres et la reliure, et à Fr. 6000.- pour les abonnements de périodiques. Sa gestion est confiée à la bibliothécaire responsable qui a la charge de le répartir le plus équitablement possible entre les différentes disciplines ; dans la réalité, et toujours dans un souci de proximité par rapport aux usagers, les acquisitions se font d'après les besoins du public, inégaux suivant les matières. Certaines branches importantes par le nombre d'étudiants en formation, comme le français et les mathématiques, ont été privilégiées par rapport à d'autres comme l'informatique par exemple. La politique d'acquisition, plus intuitive que systématique, n'a jamais été formalisée ni explicitée,

² DAUDEL Christian (1986). - La recherche en didactique de la géographie : réflexions méthodologiques pour une investigation scientifique. Dans : *Revue de géographie de Lyon*, vol. 61, n° 2, p. 142.

et a eu pour seul baromètre durant dix ans les recherches documentaires des usagers.

2.7. Informatisation

- Débuts de l'informatisation des bibliothèques des Cycles d'Orientation (CO) et des établissements scolaires de l'Enseignement Secondaire Postobligatoire (PO) avec le logiciel GESBIB III et son module de prêt BIBAL en 1986.
- Réalisation du premier catalogue commun aux bibliothèques scolaires, disponible sur CD-ROM, par Françoise Littoz-Monnet en 1996.
- Création d'un site internet des bibliothèques du PO par Jean-Blaise Claivaz en 2000, installé sur un serveur dédié du DIP. Il constitue l'enveloppe de la base de données internet. Ceci permet un accès à distance au catalogue des collections.
- Installation du système intégré de gestion de bibliothèque Flora, au début de l'année 2008, qui inaugure le catalogue collectif accessible en temps réel par internet.

2.8. Moyens humains

Actuellement, la bibliothèque de l'IFMES emploie une personne pour un total d'un poste à 80%.

3. La fermeture de la bibliothèque de l'IFMES : origine et définition du problème et du contexte

La fermeture de la bibliothèque de l'IFMES est la conséquence du changement de cadre institutionnel de la formation des enseignants secondaires qui dépend de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève depuis la rentrée 2008. Cette réforme remonte à 2004, lorsque le conseiller d'Etat Charles Beer a mandaté un groupe de pilotage pour conduire un projet visant à réunir, au sein de l'université, la formation des futurs maîtres du primaire comme du secondaire. La transformation de l'actuel IFMES et son intégration dans une structure interfacultaire réunissant toutes les facultés concernées par la formation des enseignants est en voie de réalisation. Cette évolution s'inscrit dans le processus de Bologne, qui unifie la structure des études universitaires en Europe selon le système bachelor, master, doctorat. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pilote la formation des enseignants de degré tertiaire par le biais des règlements de reconnaissance des diplômes qu'elle édicte, au plan suisse et international. La date du déménagement de la bibliothèque est subordonnée au processus de mise en place de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ).

4. L'avenir des collections de la bibliothèque de l'IFMES : répartition entre le Centre de Ressources et de Documentation Pédagogiques (CRDP)³ et la bibliothèque de la FPSE

Il me paraît utile d'introduire ici une rapide digression sur un cas similaire, la disparition de la bibliothèque du Centre pédagogique de Geisendorf. Fondé par

³ Le Centre de ressources et de documentation pédagogiques (CRDP) est la médiathèque du Service Ecoles-Médias (SEM), alors que le SEM-Documentation est un secteur du SEM et non une médiathèque. Le CRDP, fondé en 1959 pour le primaire, a peu à peu repris les documents multimédias, puis ceux du cycle d'orientation.

Robert Dottrens, le Centre Geisendorf a abrité l'institution de formation des enseignants primaires, soit les Etudes Pédagogiques de l'Enseignement primaire, entre 1933 et 1996, avant que la réforme de la formation n'entraîne le transfert de cette dernière dans un nouveau cadre institutionnel, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Le parallélisme entre l'évolution de la formation des enseignants du primaire et du secondaire mérite d'être souligné. La fermeture successive des deux structures de formation du Centre Geisendorf et de l'IFMES a suscité des réflexions similaires à propos de l'avenir des collections des bibliothèques qui leur étaient rattachées. Les acteurs concernés sont les mêmes, directions, formateurs, enseignants et bibliothécaires. Les questions d'alors se reposent aujourd'hui concernant la politique à tenir en matière de conservation ou d'élimination des ouvrages, auxquelles des réponses distinctes sont apportées suivant les différences des collections et des publics. La dominante culturelle de la collection du Centre Geisendorf, qui apportait un complément à la littérature pédagogique du Centre de documentation pédagogique (CDP), ainsi que sa dimension modeste (1500 documents), avaient déterminé son transfert au CRDP plutôt qu'à la FPSE. Le compte-rendu des débats figure dans le travail de diplôme de Caroline Leibenguth et Ana Rodriguez⁴. Dans notre cas, la décision politique de rapprocher l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) des bâtiments d'UniMail conduit naturellement à l'idée d'un regroupement avec les collections de la Bibliothèque de la FPSE, dans la mesure où le public de l'IUFE est le même que celui de l'IFMES. Il est logique que notre collection suive le public auquel elle est destinée. La question d'un regroupement avec le fonds du CRDP se pose en parallèle, étant donné la complémentarité des collections et l'intérêt marqué des usagers habituels de cette médiathèque pour certains supports tels que les travaux d'enseignants. Le transfert des collections de l'IFMES dans les institutions respectives de la FPSE et du CRDP a été l'objet d'un mandat qui nous a été confié par Monsieur Rémy Villemin, directeur de l'IFMES, le 29 janvier 2009. Ce mandat porte sur la division du fonds documentaire en deux parties en fonction des missions, des collections et des publics différents des bibliothèques destinataires (FPSE-CRDP). Ce partage nous a conduite à définir des catégories facilitant la bipartition de la collection et un tri simple et rapide des ouvrages. Ces catégories visent à établir une cartographie du fonds permettant de différencier la méthodologie (moyens d'enseignements) et les documents conçus pour guider la pratique en classe, relevant du domaine du CRDP, et les ouvrages plutôt théoriques ou académiques destinés à la FPSE.

Le partage implique à son tour une autre opération, la révision critique de la collection, ou désherbage. Enfin, il requiert une procédure pour organiser un déménagement.

5. Description des deux bibliothèques destinataires

Afin de définir les critères servant à répartir notre collection, il est nécessaire de recueillir des informations sur les missions, les politiques documentaires et les publics différents des bibliothèques destinataires. Dans ce but, nous avons rencontré les directeurs des deux établissements, Patrick Johner et Michel Maillefer. Grâce à ces entretiens, nous avons pu mieux cerner les axes et critères de clivage du fonds en fonction des besoins spécifiques de ces acteurs. Pour mettre en corrélation les

⁴ LEIBENGUTH Caroline, RODRIGUEZ Ana (2000). - Bibliothèque des Etudes Pédagogiques de Geisendorf : fonds pour la formation initiale des enseignants et Historiques de la pédagogie à Genève, des Etudes et des bibliothèques pédagogiques. - Genève : EID.

catégories avec leurs bénéficiaires, les bibliothèques, il était nécessaire de répartir des besoins évalués des différents groupes de personnes concernées. D'où l'importance d'une bonne typologie des usagers, avec les besoins fonctionnels génériques de chaque groupe.

5.1. La bibliothèque de la FPSE

5.1.1. Missions

En l'absence d'une définition des missions propres aux bibliothèques, celles-ci travaillent au regard des missions de l'université qui sont, prioritairement, le soutien à l'enseignement et à la recherche, et le service à la cité. La bibliothèque de la FPSE assemble et développe les ressources documentaires et l'information scientifique en relation avec les domaines d'enseignement et de recherche de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. La mission d'enseignement de la faculté concerne :

- la formation de base en vue de l'obtention du baccalauréat universitaire (bachelor) et de la maîtrise universitaire (master)
- la formation approfondie constituée par le certificat de spécialisation (CAS)
- la maîtrise universitaire d'études avancées (master of advanced studies – MAS)
- le doctorat
- la formation continue qui comprend le CAS de formation continue, les diplômes de formation continue (DAS) et le MAS de formation continue

5.1.2. Développement des collections

La bibliothèque de la FPSE gère un fonds de 76025 volumes, si l'on compte les périodiques reliés, et près de 56'000 exemplaires⁵ dans les domaines suivants : éducation ; éducation spécialisée ; éthologie ; formation des adultes ; histoire de l'éducation ; interculturalité ; neuropsychologie ; pédagogie ; psycholinguistique ; psychologie ; psychologie génétique ; psychologie sociale ; psychomotricité ; sciences de l'éducation. En 2008, le nombre des acquisitions de monographies s'est élevé à 1717 exemplaires pour 2315 étudiants et enseignants et représente un coût de Fr. 105'047.41 (30,2%) par rapport à Fr. 242'296.00 (69,8%) qui ont été dépensés pour les acquisitions de périodiques et de bases de données. Les collections comportent 820 titres de périodiques au format papier, dont 387 titres vivants, et 261 titres au format électronique. Elles sont composées de 15'300 monographies en psychologie, 21'500 monographies en sciences de l'éducation et 8'500 monographies dans des domaines transdisciplinaires. La bibliothèque de la FPSE s'emploie à valoriser la production scientifique interne à l'université et à développer les ressources numériques.

5.1.3. Publics

La bibliothèque se caractérise par son ouverture à un large public diversifié, formé d'usagers tant internes qu'externes.

- Usagers internes : la bibliothèque de la FPSE s'adresse à des étudiants niveau baccalauréat universitaire et niveau maîtrise universitaire, des étudiants en formation continue (CAS, DAS, MAS), des doctorants, des enseignants, des chercheurs ainsi qu'au personnel de l'université. Depuis 1996, elle possède un nouveau public : les professionnels en formation dans le cadre des programmes

⁵ Un exemplaire désigne un ouvrage complet, abstraction faite du nombre de volumes qu'il comporte. Une bibliothèque peut posséder trois exemplaires du «Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire» de Ferdinand Buisson, l'un en un volume, l'autre en deux volumes, le troisième dans une édition abrégée.

de formation en cours d'emploi du niveau primaire (étudiants Licence mention enseignement LME). Depuis la rentrée universitaire 2009, la bibliothèque de la FPSE accueille encore un nouveau public, les professionnels en formation dans le cadre des programmes de formation en cours d'emploi du niveau secondaire, en vue de l'obtention du certificat complémentaire (CC) ; de la maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) ; du certificat de spécialisation d'études approfondies (CS). La formation des enseignants du secondaire ayant été dispensée par deux centres pédagogiques indépendants jusqu'à une période assez récente, il n'entraîne pas dans les missions de la FPSE de se spécialiser dans une documentation spécifique à ce domaine. Le développement du pôle de la formation des enseignants va s'intégrer à sa politique de collection. La formation continue des enseignants sera, à terme, prise en charge par l'IUFE.

- Usagers externes : la bibliothèque de la FPSE accueille des particuliers et des utilisateurs d'autres bibliothèques ainsi que des étudiants et des chercheurs d'autres universités ou écoles.

5.2. Le Centre de Ressources et de Documentation Pédagogiques (CRDP)

5.2.1. Missions

Le CRDP met à disposition du corps enseignant primaire et secondaire 1 et 2 la documentation et les services utiles à l'enseignement. A ce titre, le CRDP se dédie prioritairement à la formation continue des enseignants en poste.

L'intégration, au sein du service, de la coordination informatique des bibliothèques font du CRDP la bibliothèque principale du réseau des bibliothèques scolaires. Elle assume le rôle de centrale multimédia du DIP et reçoit d'office les nouvelles éditions des moyens d'enseignement romands.

5.2.2. Développement des collections

Le budget d'acquisition s'élève à Fr.37'000 pour les livres en 2009, Fr. 116'000 pour les documents multimédias, les jeux et le matériel et Fr. 13'000.- pour les périodiques. Le stock est estimé à 42'000 livres, 60'000 documents audio visuels, jeux, affiches et une centaine de milliers de diapositives.

Le développement des collections du CRDP a pour but de :

- Rassembler la documentation utile à l'enseignement, niveau maîtres et élèves, essentiellement des éditions de manuels scolaires à jour et complètes (livres du maître et de l'élève, cahiers d'exercices et supports annexes), des méthodes d'apprentissage et du matériel de culture générale destiné à enrichir les cours sous forme textuelle, iconographique ou audiovisuelle. Parmi les critères de désherbage opérationnels, celui de l'âge (dépôt légal il y a plus de 10 années) est éliminatoire, à la différence de la politique documentaire adoptée par la FPSE.
- Offrir des supports permettant de diversifier l'enseignement ; compléter et illustrer le matériel officiel par d'autres points de vue et méthodes d'apprentissage, livres, DVD, jeux éducatifs.
- Couvrir progressivement les trois ordres d'enseignement, primaire, secondaire I et II, en définissant une politique d'acquisition concertée avec les bibliothèques des cycles d'orientation et des collèges et en augmentant la proportion des ouvrages destinés au secondaire II.
- Développer le pôle de la didactique. La confusion entre didactique et pédagogie est fréquente et l'on emploie souvent l'une pour l'autre ; aussi, dans un chapitre

sur le développement des collections, importe-t-il de les différencier. A côté des démarches qui permettent de guider l'élève dans des apprentissages variés, le propre de la pédagogie, le CRDP aura pour objectif d'acquérir tout document permettant à l'enseignant de réfléchir sur les savoirs de sa discipline, et la façon de les transposer afin de les rendre accessibles aux élèves, le propre de la didactique. «Là où la pédagogie étudie les vertus de la démarche inductive, la didactique réfléchit à l'enchaînement des questions permettant de guider les recherches des élèves». ⁶ «Comment les élèves apprennent-ils ? Que comprennent-ils de nos enseignements ? telles sont les questions desquelles un didacticien ne doit pas s'écarter». ⁷ «Les maîtres ne sont sans doute pas des didacticiens a priori [...]. Mais il est à distinguer des situations où ils se préoccupent d'une amélioration rationnelle de l'apprentissage par les élèves [...]. Ces maîtres doivent être identifiés comme les interlocuteurs privilégiés des didacticiens ; les deux, ensemble, étant co-acteurs de la recherche en didactique [...] dans la quotidienneté de la classe». ⁸

5.2.3. *Publics*

Les publics du CRDP se composent de la façon suivante :

- Enseignants en poste (la majorité), niveau primaire, secondaire I et II
- Enseignants en formation initiale, niveau primaire, secondaire I et II
- Apprentis
- Collégiens
- Enseignants français ou en provenance d'établissements privés, fréquentant la bibliothèque scolaire de l'enseignement primaire.

5.3. Similitudes et différences des deux bibliothèques destinataires

5.3.1. *Missions*

Alors que la FPSE sert une mission de recherche au sein de l'université, le CRDP remplit la fonction de médiathèque des enseignant-e-s du Département de l'Instruction Publique (DIP), soit un potentiel de 17'000 lecteurs, et de coordinateur informatique de l'ensemble des bibliothèques scolaires du secondaire 1 et 2. Suite à la fermeture de la médiathèque de la DGCO au mois de juin 2007, la Direction générale du cycle d'orientation a décidé de transférer le fonds pédagogique qu'elle abritait au secteur documentation du Service Ecoles-Médias. Dès lors, le CRDP reprend les attributions de l'ancienne médiathèque. Alors que la bibliothèque de la FPSE est prioritairement au service de la formation initiale, le CRDP est au service de la formation continue. Les missions de ces deux bibliothèques sont donc différentes à tout point de vue.

5.3.2. *Développement des collections*

Ces bibliothèques se ressemblent par leurs domaines d'acquisition : l'éducation, la pédagogie et la formation des enseignants, qui impliquent le recoupement d'un certain nombre de documents, ainsi que par leur orientation vers l'actualité. En revanche, alors que les centres d'intérêts du CRDP sont dirigés prioritairement vers des moyens d'enseignement et des ouvrages pratiques conçus pour améliorer

⁶ BOISSINOT Alain (1991). - Didactique et enseignement du français. Dans : *Approche de la didactique*. – Paris : Adapt-Snes.

⁷ DAUDEL Christian, *ibid.*, p. 140.

⁸ DAUDEL Christian, *ibid.*, p. 141.

l'apprentissage par les élèves, ou vers des œuvres de vulgarisation adaptées au niveau de collégiens ou d'apprentis, la documentation de la FPSE reflète davantage le niveau théorique de la recherche didacticienne ou pédagogique. L'importance accordée à l'articulation théorie-pratique, dans la formation universitaire des enseignants, confère une place de choix à la didactique qui associe étroitement le champ de la théorie et celui de la pratique, domaine où la bibliothèque de l'IFMES représente un apport certain. En dernier lieu, la décision du CRDP d'éliminer tous les ouvrages de plus de 10 ans nécessite un désherbage important dans les catégories de documents qui lui reviendraient a priori. Compte tenu de ces différences, et dans la mesure où la FPSE hérite des missions de l'IFMES, nous sommes déjà en mesure de prévoir que la majorité des documents au service de l'ancienne formation seront transférés à la bibliothèque de la FPSE plutôt qu'au CRDP. Parallèlement, la collection de l'IFMES a développé un pôle sciences de l'éducation comprenant des disciplines telles que la sociologie, l'histoire, l'économie, la philosophie et la psychologie de l'éducation, l'éducation comparée, la docimologie, les sciences de la communication et les didactiques des disciplines, matières qui recoupent, dans une mesure importante, des ressources existant déjà à la bibliothèque de la FPSE, mais qui permettront de renouveler un stock sollicité par de nombreux lecteurs. On ne compte pas moins de 1984 étudiants à la FPSE en 2008, dont 331 enseignants, alors que le nombre d'utilisateurs potentiels de la bibliothèque de l'IFMES s'élève à 420 maîtres en formation et à 100 maîtres formateurs pour la même année.

5.3.3. *Publics*

Bien que la formation ait changé de lieu et de statut, le public de l'IUFE (FPSE) reste identique à celui de l'ancien IFMES, à savoir essentiellement les formateurs et les maîtres en formation. En effet, les préalables demandés pour entrer à l'IUFE sont les mêmes que l'étaient ceux pour entrer à l'IFMES. Ce nouveau public s'ajoute aux usagers internes de la bibliothèque de la FPSE.

Quant au CRDP, sa médiathèque conserve le public qui la fréquentait au temps de l'IFMES. Le changement de cadre institutionnel et la hausse des exigences au niveau des diplômes introduiront peut-être une différence plus marquée entre les besoins des enseignants en formation initiale et ceux des enseignants praticiens.

6. Etablissement des critères de répartition de la collection entre les deux bibliothèques destinataires et des critères de désherbage, grâce à l'analyse d'un segment de la collection : le segment des mathématiques

Nous nous servirons d'un segment de la collection, les mathématiques, comme échantillon pour définir les catégories de répartition et les critères de désherbage applicables à l'ensemble de la collection dans le but de son partage entre les trois groupes suivants : la bibliothèque de la FPSE, le CRDP et les retraits comprenant, d'une part l'élimination proprement dite, d'autre part les dons à d'autres bibliothèques et à des institutions caritatives. Nous avons choisi comme échantillon ce segment, car il nous semble représentatif, par le genre d'ouvrages qu'il contient, de l'ensemble de notre collection, et assez riche pour que nous y rencontrions plusieurs cas de figure. Notre analyse aura une double fonction. Premièrement, elle servira à estimer le nombre d'ouvrages totaux de la collection destinés aux deux bibliothèques cibles et au désherbage (avec le détail des destinations : pilon, œuvres caritatives, autres bibliothèques). Deuxièmement, après chronométrage sur un lot de 100 ouvrages, elle permettra d'estimer le temps nécessaire au traitement de l'ensemble de la collection.

6.1. Les catégories sélectionnées

Les bibliothèques destinataires ne se différencient de celle de l'IFMES ni par les disciplines qu'elles couvrent, ni par leur genre de livres, mais par leurs missions, leurs politiques de collections et leurs publics. Par conséquent, nous ne nous sommes pas servie de critères bibliothéconomiques, comme les indices de classement ou les mots clés, pour segmenter la collection. Par ailleurs, le classement des mêmes ouvrages divergeant d'une bibliothèque à l'autre, la référence à la CDU aurait été inutile puisque les documents feront l'objet d'une reclassification. Nous avons choisi de réfléchir à des catégories qui ont été définies en partant du segment des mathématiques, sur la base de nos enquêtes auprès des bibliothèques cibles. Nous avons sélectionné treize catégories d'après la nature de l'information et le public concerné. Ces catégories devaient être suffisamment explicites pour guider la répartition et justifier l'attribution des documents à une bibliothèque plutôt qu'à l'autre. Elles ont été validées par un expert de la branche afin de cerner au plus près les besoins réels des usagers de chacune. Nous avons examiné toutes les monographies de mathématiques au rayon pour déterminer à quelle catégorie elles appartenaient. Parallèlement, nous nous sommes demandé si l'ouvrage en question ne devait pas être désherbé. Bien que la catégorisation du segment et le désherbage s'effectuent simultanément, nous traiterons ces deux aspects successivement pour la clarté de notre exposé. A nouveau, afin de donner une garantie à cette méthode, nous avons consulté un expert de la branche. Nous avons illustré notre démarche en choisissant des exemples, deux ou trois notices bibliographiques simplifiées pour chaque catégorie. Elles serviront au cas où d'autres personnes feraient ensuite le travail pour les autres disciplines. Grâce à ce vade-mecum, nous pourrions savoir que tel ouvrage ressemble à tel autre rangé dans la catégorie une ou deux. Nous précisons que cette catégorisation des documents n'a qu'une utilité interne pour définir la destination des livres et est sans portée sur l'organisation matérielle du déménagement. Les ouvrages ne seront pas triés par catégorie mais par bibliothèque. Notre travail sur le segment «échantillon» des mathématiques nous a permis de définir quelles catégories de monographies iront dans chacune des bibliothèques destinataires.

6.1.1. *Catégories ayant pour destination le CRDP*

1. Manuels scolaires

COMMISSION ROMANDE DE MATHEMATIQUES (Ed.). – *Fundamentum de mathématique : algèbre.* - Genève : Ed. du Tricorne, 1986.

CHASTELLAIN Michel, CALAME Jacques-André, BRECHET Michel. – *Géométrie : méthodologie et commentaire.* - Lausanne : LEP, 2003. - (Mathématiques 7-8-9). *Les Moyens romands de mathématiques dont fait partie ce volume sont la méthode officielle utilisée dans les cycles d'orientation genevois depuis 2003.*

2. Encyclopédies et ouvrages divers adaptés au niveau de connaissances des élèves

PETIT Jean-Pierre. – *Le géométricon.* – Paris : Belin, 1980. – (Les Aventures d'Anselme Lenturlu).

Sensibilisation à la géométrie sous forme de bande dessinée. Par sa présentation et son niveau de langue, ce livre est destiné à un public jeune, valable aussi pour des enseignants par son contenu d'un bon niveau scientifique.

LEBERTHAL Edwin M. – Mathpattes. – Lausanne : Les Quatre saisons, cop. 1986. *Album illustré destiné à apprendre à compter de façon ludique en se servant de ses mains.*

DELEDICQ André ; MISSENARD Claudine. - Encyclopédie Kangourou des mathématiques au collège – [2e éd.]. – Paris : Ed. du Kangourou, 1998.

3. Ouvrages de culture générale propre à la discipline

Cette catégorie réunit les livres à propos des mathématiques destinés aux enseignants qui veulent approfondir des chapitres particuliers ou bien s'interrogent sur leur enseignement. Ils entrent dans la mission de formation continue du CRDP.

WARUSFEL André. - Les nombres et leurs mystères. - Paris : Seuil, 1970.

GROUPE AHA ; ROUCHE Nicolas - Vers l'infini pas à pas : approche heuristique de l'analyse, guide méthodologique. - Bruxelles : De Boeck, cop. 1999.

6.1.2. Catégories ayant pour destination la FPSE

4. Enquêtes sur l'enseignement

Instruments de pilotage et de régulation de l'enseignement, notamment dans l'élaboration des contenus des programmes d'enseignement et pour l'évaluation, les enquêtes intéressent en premier lieu les chercheurs et les formateurs d'enseignants qui ont besoin de connaître, à des fins de comparaison, le niveau des connaissances des élèves, depuis l'école primaire jusqu'à la fin de l'enseignement obligatoire, selon une perspective diachronique. La nature de ces documents est bien représentée par les enquêtes PISA.

FERREZ Eliane ; FLORIS Ruhai ; MARCELLUS Olivier de - L'enseignement des mathématiques en 8e année dans sept pays : résumé des résultats de l'enquête internationale "TIMSS 1999 Video Study" – Genève : Service de la recherche en éducation, 2004.

NIDEGGER Christian. - PISA 2003 : compétences des jeunes romands : résultats de la seconde enquête PISA auprès des élèves de 9e année. - Neuchâtel : Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 2005.

5. Ouvrages sur l'enseignement de la discipline et sa didactique (niveau des maîtres en formation)

La didactique est une discipline qui s'interroge sur les différentes manières de présenter des contenus aux élèves afin de mettre l'élève en situation d'apprentissage, à la différence des moyens d'enseignement qui adoptent un choix de présentation sans l'explicitier ou des programmes d'enseignement qui répertorient les contenus par année sans choix de présentation.

ARSAC Gilbert (Collab.) - Les maths en collège et en lycée. - Paris : Hachette, 1997.

ARSAC Gilbert ; GERMAIN Gilles ; MANTE Michel - Problème ouvert et situation-problème. – Villeurbanne : Institut de recherche pour l'enseignement des mathématiques, 1991.

6. Recherche en didactique (niveau des formateurs)

PORTUGAIS Jean ; BRUN Jean (Préf.) - Didactique des mathématiques et formation des enseignants. – Berne : P. Lang, 1995.

ECOLE D'ETE DE DIDACTIQUE DES MATHEMATIQUES (11 ; 2001 ; Corps (Isère)) ; DORIER Jean-Luc (Ed.) ; CONGRES (2001 ; Corps). - Actes de la 11e Ecole d'été de didactique des mathématiques, Corps (Isère), du 21 au 30 août 2001. - [Grenoble] : La pensée sauvage, 2002.

7. Ouvrages d'épistémologie, de philosophie et d'histoire de la discipline
L'épistémologie et l'histoire de la discipline font partie du plan d'étude de la FORENSEC. La logique de la discipline et son épistémologie intéressent les chercheurs qui s'interrogent sur le type de réflexion spécifique à chaque discipline et sur le regard que cette dernière porte sur le monde.

OUVRIER-BUFFET Cécile. - Des définitions pour quoi faire ? : Analyse épistémologique et utilisation didactique. - Paris : Ed. Fabert, 2007.

LAKATOS Imre. - Preuves et réfutations : essai sur la logique de la découverte mathématique. - Paris : Hermann, 1984.

CUENOUD Martin ; DREVOUS Yves. - Eléments de mathématiques puisés à leurs origines : une approche pédagogique. - Genève : Ressources et développement, DGPO, 2006.

8. Encyclopédies et ouvrages de référence adaptés au niveau des enseignants

BARUK Stella. - Dictionnaire de mathématiques élémentaires. - Paris : Seuil, 1992.

BOUVIER Alain. - Didactique des mathématiques : le dire et le faire. - Paris : Cedic : Nathan, 1986.
Notions présentées par ordre alphabétique.

9. Histoire de l'enseignement

Histoire des contenus d'enseignement et de leur évolution au cours des années, ainsi que des méthodes d'enseignement. La présence d'une chaire d'histoire de l'enseignement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation destine cette catégorie de documents à des chercheurs et à des étudiants.

KUNTZMANN Jean. – Evolution et étude critique des enseignements de mathématique. – Paris : Cedic, 1976.

DENIS-PAPIN M., KAUFMANN A. – Cours de calcul opérationnel appliqué. – Paris : - Albin Michel, 1967.

Manuel d'enseignement suffisamment ancien pour qu'il puisse intéresser un historien de l'enseignement. Traitement du sujet en 1950 qui a peut-être changé depuis.

CLEMENT Martine (Collab.). – Eléments pour une approche historique de l'analyse en première et en terminale. – Paris : IREM Paris-Nord, 1978.

10. Plans d'études et programmes d'enseignement, rapports émanant d'associations officielles telles que la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique, de la Suisse romande et du Tessin)

Ces documents officiels définissent les contenus d'enseignement par année. Ils se situent en amont des moyens d'enseignement officiels et sont réalisés par des chercheurs. Les formateurs et les maîtres en formation ont besoin de s'y référer pour des recherches ponctuelles.

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP). - Les moyens d'enseignements. – Neuchâtel : CIIP, 2009.

CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP). - PECARO : plan cadre romand. - Neuchâtel : CIIP, 2004.

11. Travaux d'enseignants

Cette catégorie se rapporte à un fonds à part qui sera traitée au chapitre 11. Ces travaux seront vraisemblablement intégrés à la collection de la bibliothèque de la FPSE, à proximité de l'IUFE.

6.1.3. Catégories ayant pour destination des bibliothèques spécialisées dans une discipline précise ou des bibliothèques de conservation

12. Ouvrages théoriques de la discipline niveau recherche)

Manuels de mathématiques pour des étudiants en mathématiques ou en sciences de 1ère ou de 2e année (Université).

BIGARD Alain ; CRESTEY Maurice. ; GRAPPY Jacques. - Problèmes d'algèbre générale. - Paris : Dunod, 1967.

13. Ouvrages d'intérêt archivistique, destinés à une bibliothèque de conservation

PIAGET Jean [et al.]. - Essai de logique opératoire – Paris : Dunod, 1972.

6.2. Les critères de désherbage

La question de la valeur du fonds de l'IFMES se pose, comme au moment du déménagement de la bibliothèque du Centre pédagogique de Geisendorf. Si la décision du désherbage est facile à prendre pour les moyens d'enseignement qui doivent correspondre à la réactualisation des programmes, il n'en va pas de même pour les ouvrages sur l'enseignement de la discipline et sa didactique qui, malgré leur ancienneté, représentent un outil de réflexion aussi important que ceux dont nous disposons aujourd'hui. Selon le point de vue exprimé par le directeur du CRDP, le fonds contient des ouvrages de référence, mais beaucoup d'autres qui ont été d'actualité à l'époque et seraient avantageusement remplacés par d'autres plus récents. En outre, la présence d'ouvrages dépassés dans les rayons décourage les

enseignants. Au contraire, les mêmes ouvrages présentent une dimension historique précieuse aux yeux des usagers de la bibliothèque de la FPSE. Selon notre point de vue, le fonds de l'IFMES, tant qu'il était intègre, possédait son identité et sa valeur du fait de son appartenance à l'institution, en cohérence avec les besoins de formation de ses utilisateurs. La rupture de son contexte entraînera une nette diminution de son intérêt du fait du taux de recoupement entre les trois collections considérées. Simultanément à l'attribution d'une catégorie à chaque document, nous avons procédé à l'examen qualitatif de la pertinence des ouvrages par rapport aux deux bibliothèques destinataires. Parmi les critères courants que nous trouvons dans la littérature, nous n'avons retenu que ceux qui s'appliquaient à notre contexte.

6.2.1. Critère de désherbage non opérationnel :

Le nombre d'années écoulées sans prêt n'a pu être pris en compte ici, car inefficace dans le cas d'une division et d'un transfert du fonds dans d'autres sites où les mêmes ouvrages seront utilisés différemment. Ce n'est pas parce qu'un livre a été peu emprunté à l'IFMES qu'il en ira de même dans sa nouvelle affectation.

6.2.2. Critère de désherbage non éliminatoire :

Le nombre d'exemplaires ne peut être pris en compte seul mais en combinaison avec d'autres critères, c'est pourquoi nous ne l'avons pas appliqué de façon unilatérale, mais en tenant compte de l'affectation prochaine de la collection. Lorsque l'IFMES possède deux exemplaires d'un titre intéressant pour les deux bibliothèques destinataires, nous le proposons à l'une et à l'autre avant de le retirer du fonds. Nous avons omis de vérifier les doublons éventuels dans les catalogues Virtua VTLS et FLORA, accessibles en ligne, pour les raisons suivantes : La vérification prenait trop de temps par rapport au calendrier des opérations et aux moyens limités dont nous disposions. Lors de la reprise des documents, les bénéficiaires devront obligatoirement refaire la vérification avant de les intégrer dans leur catalogue et identifieront immédiatement les doublons. Notre intention s'est limitée à soumettre à notre directeur ainsi qu'aux directeurs des bibliothèques destinataires un projet de répartition. Il ne nous appartient pas de décider à leur place du sort qu'ils réserveront à d'éventuels doublons.

Notre démarche a consisté à synchroniser la catégorisation avec le désherbage ; les critères d'élimination ont été combinés avec les catégories attribuées à chaque bibliothèque. Tous ne sont pas applicables pour chaque catégorie.

6.2.3. Liste des critères de désherbage

A. Critères opérationnels :

1. L'âge (dépôt légal il y a plus de 10 années)
2. L'état physique du document (ouvrage dégradé et ne méritant pas une restauration)
3. Le nombre d'exemplaires dans la bibliothèque de l'IFMES (à moins que l'importance de l'ouvrage ne justifie le doublon)
4. Les ouvrages d'une langue trop éloignée du public de la bibliothèque

B. Critères de contenu :

5. Les ouvrages théoriques de la discipline à destination de bibliothèques spécialisées dans une discipline précise

6. Les ouvrages d'intérêt archivistique à destination de bibliothèques de conservation
7. Les ouvrages «hors sujet» par rapport aux politiques documentaires et aux publics des bibliothèques destinataires

Nous avons préféré le critère de l'âge du document à la qualification d'obsolescence, plus délicate à manier. Ces deux notions ne sont pas identiques, mais proches, l'âge d'un document coïncidant souvent avec le déclin de la validité ou de l'utilité de l'information.

6.3. Liste des destinataires du fonds

1. Bibliothèque de la FPSE
2. CRDP
3. Groupe A de désherbage : bibliothèques universitaires spécialisées
4. Groupe B de désherbage : bibliothèques d'archives
5. Groupe C de désherbage : institutions caritatives
6. Pilon

Pour visualiser la démarche suivie, nous avons affiché les indicateurs de tri des documents dans trois tableaux de bord figurant dans les annexes 1, 2 et 3 de notre rapport. Les indicateurs sont les suivants :

- Catégories
- Destinataires du fonds
- Critères de désherbage

Nous avons adopté des couleurs conventionnelles pour chaque indicateur, parmi lesquelles le jaune et le bleu correspondent à celles qui ont été choisies pour les signets qui serviront de repérage visuel des documents attribués aux bibliothèques destinataires au moment du déménagement. Le but de cette méthode est d'optimiser le processus de tri en réduisant la durée de l'opération, de façon à ce qu'un seul bibliothécaire soit en mesure d'effectuer le travail dans un temps limité qui peut être mesuré par le chronométrage de l'activité sur un échantillon de 100 livres.

Les tableaux de bord de la méthode de tri et de désherbage sont reportés dans les annexes 1 et 2. La combinaison des indicateurs permettra de n'appliquer, par économie, que les critères d'élimination prévus pour chaque catégorie au lieu de les passer chaque fois tous en revue (cf. le tableau de bord : classement des indicateurs par ordre des catégories croisées avec les critères, annexe 1, p. 31). La bibliothèque citée en tête dans la 3^{ème} colonne est la destinataire a priori des ouvrages de la catégorie concernée. La corrélation de celle-ci avec les critères d'élimination entrant en ligne de compte décide des affectations alternatives. La pertinence des critères de désherbage varie en fonction des missions spécifiques, des politiques documentaires et des publics des bibliothèques cibles. Le critère de l'âge ne sera pas valable pour un certain nombre de catégories propres à la bibliothèque de la FPSE. Ainsi, les documents sur l'enseignement de la discipline et sa didactique, intéressants pour la posture réflexive sur le métier, n'ont fait l'objet d'aucun retrait.

Exemple :

FLETCHER Trevor James. - L'apprentissage de la mathématique aujourd'hui : une didactique nouvelle pour l'enseignement du second degré. - Paris : OCDL, cop. 1966.

En revanche, ce critère sera décisif dans le tri en faveur du CRDP. Les manuels antérieurs aux dix dernières années seront tous retirés, à l'exception des manuels genevois officiels. Le tableau de bord de l'annexe 1 se lit de la manière suivante : les ouvrages classés dans la catégorie des manuels scolaires sont destinés a priori au CRDP, selon l'indicateur de couleur bleue, à moins que les critères de l'âge, de l'état matériel ou du nombre d'exemplaires ne s'appliquent, auquel cas ils seront proposés à la bibliothèque alternative ou affectés dans un des circuits d'élimination possibles. Le tableau de bord : classement des indicateurs par ordre des critères croisés avec les catégories (cf. annexe 2) reprend les données du tableau précédent dans l'ordre inverse, sans référence aux destinataires, et permet de voir immédiatement quels critères sont applicables dans une catégorie donnée. Il se lit de la manière suivante : le critère de l'âge s'applique aux manuels scolaires, aux encyclopédies et ouvrages divers adaptés au niveau de connaissance des élèves, aux ouvrages de culture générale propres à chaque discipline, aux encyclopédies et ouvrages de référence adaptés au niveau des enseignants, aux ouvrages théoriques à destination de bibliothèques spécialisées dans une discipline précise, mais non aux livres dans les domaines de la didactique de la discipline ou de la recherche en didactique, ni aux collections d'intérêt archivistique. Les ouvrages inappropriés au fond sont éliminés d'office. Les tableaux de bord des annexes 1 et 2 nous ont montré :

- Le premier, quelles étaient les destinations possibles des ouvrages, par combinaison des catégories et des critères, indépendamment de leur ventilation effective qui ne peut être effectuée que cas par cas.
- Le deuxième, quels étaient les critères applicables pour chaque catégorie prise séparément.

Le tableau de bord de l'annexe 3 (cf. p. 33) représente la corrélation des retraits avec les critères de désherbage. Une fois identifiées la catégorie et la bibliothèque destinataire a priori, il met en évidence le ou les critères qui ont prévalu pour déterminer l'affectation des ouvrages dans les circuits possibles d'élimination. Les tableaux de bord dénotent que les critères, tant opérationnels que de contenu, ne sont pas à prendre isolément, mais de manière combinée, pour pouvoir déterminer la destination d'un ouvrage. Des critères comme la langue, le russe par exemple, ou l'état de l'exemplaire, seront à combiner avec l'intérêt historique de l'ouvrage avant de décider le lieu du retrait.

6.4. Chronométrage du temps de l'opération

Nous avons déterminé un nombre de livres test, 100 unités, pour faire le calcul du temps que prend le traitement de chaque livre. Nous avons chronométré le temps nécessaire pour traiter ce lot de 100 ouvrages en situation réelle (examen de chaque livre selon les catégories prédéfinies). Le traitement de ce lot de 100 documents nous ayant demandé 93 minutes de travail, nous pouvons en déduire que le temps nécessaire pour traiter l'ensemble de notre collection, soit 13000 volumes sans compter les périodiques, sera de 201 heures, soit 25 jours pour un équivalent plein temps (EPT). En incluant les périodiques et la manutention d'autres supports, tels que brochures et travaux d'enseignants, nous estimons devoir majorer de 30% le temps nécessaire. Ceci porte la durée du travail à 261 heures, soit 33 jours pour un EPT. Compte tenu des contraintes (délai court, ressources limitées), notre travail de désherbage a consisté à sélectionner et à trier les ouvrages en les manipulant directement, sans passer par l'étape du catalogue qui aurait conduit à supprimer l'exemplaire dans la base de données et à retirer du tiroir la fiche manuelle. Dans la

mesure où la majorité des documents vont être proposés à la bibliothèque de la FPSE, nous avons estimé que cette opération n'était pas indispensable étant donné la différence de système de gestion de l'information. Il importe peu à la bibliothèque de la FPSE de recevoir le relevé détaillé du désherbage, mais elle a en revanche besoin d'une estimation précise du nombre de documents qui doivent lui revenir afin de prévoir l'espace nécessaire à l'intégration de cet héritage. Cette omission est plus gênante pour le CRDP, puisque le fonds de l'IFMES jusqu'à fin 2007 est enregistré dans le système FLORA.

7. Résultats quantitatifs de la répartition entre les bibliothèques destinataires (et le désherbage)

7.1. Estimation pour le segment des mathématiques de la bibliothèque de l'IFMES

Nombre d'ouvrages destinés à la FPSE	435	32.98%
Nombre d'ouvrages destinés au CRDP	161	12.20%
Nombre d'ouvrages destinés à la bibliothèque de mathématiques	87	6.60%
Nombre d'ouvrages destinés à une bibliothèque d'archives	2	0.15%
Nombre d'ouvrages destinés à des institutions caritatives	451	34.20%
Nombre d'ouvrages destinés au pilon	183	13.90%
Nombre total des ouvrages du segment	1319	100.00%

7.2. Estimation pour l'ensemble de la collection de monographies de la bibliothèque de l'IFMES

Le calcul des pourcentages, à partir des résultats quantitatifs obtenus pour chaque groupe destinataire du segment de mathématiques, nous permet d'extrapoler ces chiffres pour l'ensemble de la collection :

Nombre d'ouvrages destinés à la FPSE	4287	32.98%
Nombre d'ouvrages destinés au CRDP	1587	12.20%
Nombre d'ouvrages destinés à des bibliothèques spécialisées	857	6.60%
Nombre d'ouvrages destinés à des bibliothèques d'archives	20	0.15%
Nombre d'ouvrages destinés à des institutions caritatives	4445	34.20%
Nombre d'ouvrages destinés au pilon	1804	13.90%
Nombre total des ouvrages du segment	13000	100.00%

8. La question des abonnements de périodiques

La bibliothèque de l'IFMES est abonnée à 28 périodiques et à 3 quotidiens pour offrir à ses utilisateurs une documentation plus actuelle que celle des monographies. La majeure partie d'entre eux correspondent à la spécialisation en didactique des disciplines de la bibliothèque, excepté quelques revues d'information scientifique pour la culture des enseignants. Le nombre des périodiques spécialisés dans une branche d'enseignement est proportionnel à son importance, qui est mesurée d'après le nombre de maîtres en formation. Le français, les mathématiques et la physique viennent en tête. Les branches scientifiques totalisent treize revues, dont huit sont consacrées à la didactique, et cinq à l'information scientifique. Les branches littéraires et linguistiques comptent neuf revues, toutes didactiques. L'histoire possède la sienne. Sur les trente disciplines comprises dans le programme de

formation de l'IFMES, seules huit d'entre elles disposent d'une information actualisée : l'anglais, l'allemand, la biologie, la chimie, le français, l'histoire, les mathématiques, la physique. Cette restriction est partiellement compensée par la présence de quatre revues pédagogiques à caractère interdisciplinaire, les Cahiers pédagogiques, l'Éducateur, Résonances, la Revue française de pédagogie.

Domaines génériques	Branches scientifiques	Branches littéraires et linguistiques	Sciences humaines	Pédagogie	Presse quotidienne
Nombre	13	9	2	4	3
Pourcentage	42%	29%	6%	13%	10%

Nous confions la gestion de nos abonnements à la Société Edigroup, service de diffusion de presse, à l'exception du Cartable de Clio et des quotidiens qui sont achetés directement. Les périodiques ont été largement mis à contribution pour la préparation des mémoires des enseignants. Ils fournissent souvent une information plus ciblée, adaptée à des problèmes pointus. Des questions telles que le débat en classe ou le travail de groupe ont trouvé maintes fois des réponses dans les Cahiers pédagogiques ou la revue Aster. Comme pour le reste de la collection, les abonnements de l'IFMES seront partagés et pourront avoir trois destinations : la bibliothèque de la FPSE, le CRDP ou l'abandon de l'abonnement.

8.1. Définition du problème, méthodologie de distribution des abonnements «candidats» pour les deux bibliothèques destinataires et résiliation des abonnements

A la demande de notre direction et dans la continuité du travail effectué pour les monographies, nous avons réparti les abonnements, selon leurs domaines, en cinq catégories se rapportant au contenu d'une part, et au public attiré de chaque bibliothèque d'autre part :

1. Didactique des disciplines Spécialistes⁹
2. Culture pédagogique Spécialistes et public cultivé¹⁰
3. Information..... Grand public (tout type de bibliothèque)
4. Vulgarisation scientifique Public cultivé
5. Culture scientifique Spécialistes et public cultivé
6. Recherche pédagogique..... Spécialistes

Sur la base de la catégorisation des abonnements de périodiques (cf. annexe 4, p. 34), et en fonction de la répartition des périodiques entre les trois bibliothèques (cf. annexe 5, p. 35), nous allons présenter une proposition de distribution des abonnements «candidats» pour les deux destinataires et d'abandon de l'abonnement (cf. annexe 6, p. 36). Pour faire les choses au mieux, nous avons pris le temps de rechercher ces titres un à un, respectivement dans RERO, dans la liste A-Z des périodiques électroniques de l'Université de Genève et dans celle des abonnements du CRDP. Nous avons ainsi constaté que certains titres étaient déjà présents dans la liste des abonnements de ces bibliothèques (cf. annexe 5. p. 35). A nouveau, nous

⁹ Maîtres-formateurs responsables (MFR) de la formation d'un MEF (GE) et maîtres en formation (GE), public cible de la FPSE.

¹⁰ Enseignants en poste ou élèves, public cible du CRDP.

avons combiné les catégories au seul critère appliqué dans le cas présent, celui des doublons, pour procéder au tri. Sur nos 28 abonnements, sans compter les quotidiens, 18 appartiennent à la didactique des disciplines et relèvent a priori du champ d'acquisition de la bibliothèque de la FPSE. Si nous déduisons à présent les 6 titres auxquels cette dernière est déjà abonnée, à savoir Aster, le Cartable de Clio, le Français aujourd'hui, Petit X, Recherches en didactique des mathématiques et Pratiques (CRESEF), il en reste 12 que nous lui soumettons pour reprise, tels qu'ils figurent dans l'annexe 6 (cf. p. 36). Les titres auxquels la bibliothèque de la FPSE est abonnée sont proposés au CRDP. Cette démarche peut se résumer de la manière suivante : si aucune des deux bibliothèques n'est abonnée, nous proposons le titre à celle qui est concernée en priorité par la catégorie à laquelle appartient le périodique. Si l'une des deux bibliothèques est déjà abonnée à ce titre, nous le proposons à la seconde, même s'il n'entre pas dans une des catégories qui lui ont été attribuées. Si les deux bibliothèques ont déjà ce titre, nous proposons qu'il soit résilié. En ce qui concerne les quotidiens, qui sortent du domaine pédagogique, nous estimons préférable de les abandonner, d'autant qu'ils se trouvent habituellement dans toutes les bibliothèques. La décision de conserver ou de résilier les abonnements appartiendra ultérieurement aux deux destinataires en fonction du budget disponible et de la politique documentaire des bibliothèques universitaires de Genève en vue d'un partage du coût des abonnements. Par ailleurs, la possibilité de fournir une version électronique au public entrera en ligne de compte. Nous n'en avons pas tenu compte ici dans la mesure où les éditions numériques ne couvrent pas nécessairement les mêmes années que les éditions papier. Certaines publications électroniques annoncées comme disponibles ne le sont pas, par exemple «The Physics Teacher», abonnement jugé important par les enseignants de physique. L'indication de l'état de collection pour chaque revue permettra aux deux bibliothèques de combler d'éventuelles lacunes (cf. annexe 5, p. 35).

9. Le don des ouvrages non retenus (désherbage)

9.1. Dons à des bibliothèques spécialisées et à des institutions caritatives

9.1.1. La collection de mathématiques

Certains usagers de la bibliothèque ont proposé des solutions pour la destination des dons à des institutions caritatives. Par l'intermédiaire d'une formatrice à l'IUFE, nous sommes entrée en contact avec un étudiant sénégalais qui prendra en charge le convoi en Afrique d'un lot de 451 volumes. Par ailleurs, les formateurs de mathématiques ont été invités à faire leur choix parmi les ouvrages retirés du fonds. Enfin, nous avons envoyé un courriel à la bibliothèque universitaire de mathématiques pour lui signaler qu'ils pouvaient venir chercher un lot de 87 ouvrages dans leur discipline du niveau 1^{er} et 2^e cycle.

9.1.2. Les collections dans les autres disciplines

Nous procéderons de façon similaire pour le désherbage dans les autres disciplines. Le répertoire des bibliothèques genevoises nous servira à nous mettre en relation avec les bibliothèques de l'université ainsi qu'avec les bibliothèques spécialisées et les archives du canton de Genève concernées par notre fonds. Pour l'ensemble des ouvrages moins spécialisés, à caractère «grand public», nous ferons appel à l'institution caritative Emmaüs.

10. Le déménagement des collections de la bibliothèque de l'IFMES vers les deux bibliothèques destinataires

10.1. Calendrier pour la réalisation du mandat

Six mois entre avril et octobre 2009. Les trois premiers mois ont consisté en deux phases préparatoires d'étude de l'environnement et de réflexion en vue de catégoriser et de désherber le fonds. Les deux mois suivants ont servi à préparer les collections (pose de signets dans tous les documents et mise en carton des livres désherbés par destination) et le dernier mois au montage, au marquage et au remplissage des cartons.

10.2. Calendrier du déménagement

Il a été estimé sur la base du chronométrage du déroulement de l'activité majoré de 30%. Le tri de 13'000 documents représente 261 heures, soit 33 jours de travail pour un équivalent plein temps (EPT).

10.3. Personnel auxiliaire

Entreprise de déménagement. Il convient de prévoir un mois au minimum pour le montage, le marquage et le remplissage des cartons avant le déménagement par les manutentionnaires.

10.4. Matériel nécessaire

- 350 cartons de déménagement à livres avec emplacements pour les mains, à livrer à la fin du mois d'août pour le montage (estimation moyenne de 40 livres par carton)
- Rouleaux de bandes adhésives autocollantes
- Paquets de papier cartonné A4 220 gr. de couleur jaune
- Paquets de papier cartonné A4 220 gr. de couleur bleue

10.5. Déroulement des opérations

1. Acheter et préparer des signets en carton léger de deux couleurs (jaune pour la FPSE, bleu pour le CRDP).
2. Prévoir une centaine de cartons de déménagement à livres à monter sur place réservés au désherbage : pour les dons à la bibliothèque de mathématiques et aux autres bibliothèques spécialisées, pour les dons à la bibliothèque d'archives, pour les dons aux institutions caritatives. Les ouvrages éliminés physiquement sont entreposés dans un conteneur.
3. Traiter la collection des monographies : placer les signets des deux couleurs dans les livres selon leur destination en les laissant dans les rayons. Parallèlement, mettre en carton les ouvrages désherbés répartis selon leur destination.
4. Mettre en carton les ouvrages pour la FPSE et pour le CRDP.
5. Envoi des cartons par les manutentionnaires (entreprise de déménagement) à ces deux bibliothèques, après les avoir contactées et convenu d'une date pour ce déménagement.
6. Idem pour les cartons destinés aux bibliothèques spécialisées, à la bibliothèque de conservation, et aux institutions caritatives.
7. Mise au pilon des derniers documents.

11. Documents d'autre nature

11.1. Travaux d'enseignants

Travaux en moyens audiovisuels	(1975-1999)	1340
Travaux de fin de formation initiale	(2001-2008)	1154

Les travaux de diplôme ont changé de nature avec l'évolution des structures de la formation pédagogique des enseignants. Le CEPES (Centre des Etudes Pédagogiques de l'Enseignement Secondaire de 1968 à 1999) demandait aux candidats de présenter un travail en Moyens Audiovisuels (travail MAV) pour l'obtention du CAES (Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire). Celui-ci reflétait l'importance accordée à la méthodologie ; il était centré sur l'élaboration de matériel pédagogique et de moyens d'enseignement. Son objectif était de donner aux enseignants des outils pour enseigner. L'IFMES (1999-2008) a modifié le nom, qui est devenu travail de fin de formation initiale (TFFI), et le concept du mémoire, en demandant une courte recherche qui devait être menée, en vue de l'obtention du CAES, dans une ou plusieurs disciplines. Son objectif est de mettre les enseignants en posture d'analyse de leur métier. A travers une recherche-action, les candidats sont amenés à développer des compétences dans la gestion de situations éducatives. Le TFFI participe de l'orientation de l'IFMES vers une pratique réflexive de l'enseignement dans la ligne des Hautes écoles pédagogiques cantonales (HEP). Il doit revêtir un rôle formateur pour le maître en formation. La démarche de recherche peut se résumer de la manière suivante : choix du sujet et intentions de départ, ce que le maître attend de l'expérience qu'il veut mener avec ses élèves ; énoncé de la problématique et des hypothèses ; narration du déroulement de la recherche et explicitation des moyens d'investigation des hypothèses ; interprétation des résultats qui implique la vérification des hypothèses ; questionnement, pistes et difficultés rencontrées. C'est dans l'élaboration de ce travail que la bibliothèque de l'IFMES est le plus mise à contribution. En effet, les consignes relatives au TFFI imposent des apports théoriques pour le traitement de la question de recherche. Les maîtres en formation ont donc besoin d'un ancrage dans la littérature pour fonder la validité de leur démarche et rattacher leur réflexion à des recherches sérieuses en didactique. Notre service consiste à accompagner les maîtres en formation jusqu'au bout de leur recherche, à savoir la collecte des références bibliographiques suffisantes et pertinentes par rapport au sujet traité. Jusqu'à la fin de l'IFMES, les TFFI ont été utiles principalement aux enseignants débutants intéressés par les productions de leurs collègues. Par ailleurs, ils sont partie constitutive de l'identité professionnelle des enseignants. Ces derniers sont conscients de l'importance de ce dépôt et savent qu'ils peuvent s'y référer s'ils en ont besoin. C'est pourquoi, il est important de garder ces mémoires à disposition du même public. Ces documents seront transférés à la bibliothèque de la FPSE et vraisemblablement mis à disposition dans une forme qui reste à déterminer. Les travaux MAV conserveront une valeur d'archives en tant que mémoire de l'institution. Voici deux exemples de TFFI en histoire et en géographie :

LOPEZ Thierry. - Après un conflit...la paix ? : aborder la paix et ses enjeux à travers l'étude comparée d'anciens traités originaux et du conflit israélo-palestinien. - Genève : Institut de formation des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire, 2003.

ANDRE Michèle, BISE Anaïc, GEZRAOUI Yolanda. - L'utilisation du vécu de l'élève dans l'acte pédagogique est-il mobilisateur ? - Genève : Institut de formation des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire, 2005.

11.2. Séquences didactiques

Durant leur première année de formation, les candidats en français doivent produire une séquence didactique que leurs formateurs recommandent de déposer à la bibliothèque. Une centaine d'entre elles se trouvent actuellement répertoriées. Cette documentation répond au besoin de disposer de supports didactiques en matière d'expression tant orale qu'écrite. Ces documents à usage interne sont destinés à servir de modèles aux maîtres débutants. Proposant des collections d'exemples, ils contribuent à l'acquisition des savoir-faire requis dans les établissements scolaires genevois.

11.3. Congés d'études

293 rapports de congés d'études sont recensés de 1974 à 2002. Ces travaux ont été réalisés au cours d'une année sabbatique obtenue par des enseignants pour poursuivre une activité de recherche. Les résultats de celle-ci sont consignés dans un rapport sur le sujet qu'ils avaient choisi d'approfondir à l'intérieur de leur discipline. Ces travaux constituent les preuves réglementaires du congé d'études

12. Bilan de l'expérience et évaluation du processus

12.1. Bilan de l'expérience

La catégorisation a permis de regrouper provisoirement, en fonction des centres d'intérêts des formateurs et des chercheurs de la FPSE, des documents dispersés dans la classification CDU. Ainsi, elle a développé notre connaissance d'autres facettes du fonds. Nous avons proposé un plus grand nombre d'ouvrages à la bibliothèque de la FPSE (33%), qu'au CRDP (12%), du fait que la mission de contribution à la formation initiale sera reprise par la bibliothèque de la FPSE. Au niveau professionnel, nous avons acquis de nouveaux savoir-faire. Nous avons constaté la difficulté de faire des catégories, toujours réductrices ou insuffisantes pour prendre en compte les différents critères, et d'opérer des sélections pour d'autres partenaires. Nous avons eu cependant la satisfaction de constater que, si réductrices ou insuffisantes soient-elles, nos catégories fonctionnaient et nos critères étaient viables. Un de nos objectifs était de permettre aux bibliothèques réceptrices d'estimer le nombre de documents qu'elles allaient recevoir. Nous avons l'espoir que notre travail puisse rencontrer un écho auprès de la principale bibliothèque destinataire afin que les formateurs et les futurs enseignants formés à l'université aient à leur disposition des ouvrages spécifiques à leurs besoins. Il semble un peu prématuré de présenter un bilan, alors que le déménagement n'a pas encore eu lieu, et que l'avenir des collections n'a pas été décidé. Il sera intéressant de comparer les options de partage qui seront prises avec les propositions que nous avons faites. Au stade actuel, nos hypothèses ne peuvent être vérifiées.

12.2. Evaluation du processus

La méthode expérimentée a optimisé le processus de tri du segment initial et présenté l'avantage d'être applicable à l'ensemble de la collection d'une part, d'offrir une solution face à un impératif de partage d'un fonds soumis à des délais très

courts d'autre part. Elle présente l'inconvénient de n'être pas assez circonstanciée sur les aspects juridiques et administratifs ainsi que sur le traitement informatisé du désherbage.

13. Conclusion

La formation suivie durant une année à Fribourg ainsi que l'expérience vécue d'une séparation avec le corpus de la collection, à l'aide de catégories adaptées à une nouvelle institution, nous ont permis d'assumer une période de transition délicate. Nous avons pu faire «le grand écart entre une collection qui présente une matérialité et une politique documentaire qui, se situant du côté des besoins cognitifs des usagers, déborde largement le champ de la collection»¹¹. Les traces de l'ancien centre de documentation spécialisé subsisteront, dans la mesure où la majorité des supports didactiques dont il a fait sa collection seront transférés à la bibliothèque de la FPSE, et cohabiteront avec les contenus relevant des flux numériques. Sa chance de survie réside dans la création toute récente de l'IUFE, qui ne dispose pas encore de son propre espace documentaire à l'intérieur de la FPSE, et pour lequel l'apport de l'ancienne institution constituera un vecteur d'identité. Le débat entre l'offre, les activités orientées produit, et la demande, les activités orientées usager, est dépassé puisque la collection, depuis longtemps, n'est plus considérée comme un lieu de dépôts accumulés, mais comme un lieu d'accès gratuit à l'information et à la culture, ou encore comme une plateforme de services. L'avenir des collections de l'IFMES ne sera pas subordonné à la seule demande d'un public particulier, mais au changement institutionnel qui s'opère actuellement à l'université. La réforme en cours donnera l'occasion de rediscuter la place d'une documentation dans laquelle les supports électroniques jouent un rôle de plus en plus grand, notamment pour la question des abonnements de périodiques. L'avenir des collections de l'IFMES est donc aussi tributaire d'une conception politique de la bibliothèque, attentive aux besoins d'information à satisfaire. Après le partage, le patrimoine de la formation initiale des enseignants va être replacé au centre de la politique documentaire de l'université. L'avenir du legs de l'IFMES dépendra de la manière dont cet apport va s'intégrer aux collections de la FPSE, et de la reconnaissance dont il bénéficiera aux yeux de sa collectivité, l'IUFE.

¹¹ CALENGE Bertrand (2008). – Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet. – Paris : Ed. du Cercle de la librairie.

14. Bibliographie

AKKARI Abdeljalil, RUDAZ Sylvain (2005). - Le mémoire, un moyen pour penser sa pratique ? Dans : *Revue des HEP de Suisse romande et du Tessin*, n°2.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES ET TECHNOLOGIQUES D'ENSEIGNEMENT (1991). - Approche de la didactique. - Paris : ADAPT.

CALENGE Bertrand (2008). – Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie.

CLAIVAZ Jean-Pierre (2000). - Développement d'un site Internet pour les bibliothèques de l'enseignement secondaire postobligatoire genevois : introduction et rapport de travail. – Berne : Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

DAUDEL Christian (1986). - La recherche en didactique de la géographie : réflexions méthodologiques pour une investigation scientifique. Dans : *Revue de géographie de Lyon*, vol. 61, n°2, pp. 133-157.

GAUDET Françoise, LIEBER Claudine (1996). - Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie.

LEIBENGUTH Caroline, RODRIGUEZ Ana (2000). - Bibliothèque des Etudes Pédagogiques de Geisendorf : fonds pour la formation initiale des enseignants et Historiques de la pédagogie à Genève, des études et des bibliothèques pédagogiques. - Genève : EID.

LOERTSCHER Julien, RIONDEL Christophe, SENE Fama Diagne (2005). - Traitement des archives du Centre des Etudes Pédagogiques-Etudes pédagogiques secondaires de Genève. – Genève : HEG.

SALAH Geneviève (1980). – Constitution d'une salle de travail fonctionnant comme salle de lecture pour la bibliothèque des Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire, Genève. – Berne : Association des bibliothécaires suisses.

VINCENT, Stéphane (1998). - Bibliothécaire au cycle d'orientation : quelles perspectives ? - Genève : ESID.

EQUIPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DES SCIENCES DE L'EDUCATION (ERHISE) (2005). - La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. De l'Institut Rousseau (1912) à la FPSE 1975-2005. - Genève : Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation.

15. Table des annexes

Annexe 1 : Méthode de tri et de désherbage : classement des indicateurs par ordre des catégories combinées avec les critères	31
Annexe 2 : Classement des indicateurs par ordre des critères croisés avec les catégories	32
Annexe 3 : Croisement des retraits et des critères (avec le détail des destinations)	33
Annexe 4 : Catégorisation des abonnements de périodiques.....	34
Annexe 5 : Etat de la collection des périodiques de l'IFMES et répartition entre les trois bibliothèques, excepté la presse quotidienne	35
Annexe 6 : Proposition de distribution finale des abonnements «candidats» pour les deux destinataires et de résiliation d'abonnements	36

Annexes :

Annexe 1 : Méthode de tri et de désherbage : classement des indicateurs par ordre des catégories combinées avec les critères

Catégories	Critères	Destinataires
1. Manuels scolaires	Âge + état physique + nombre d'exemplaires	CRDP + œuvres caritatives + pilon
2. Encyclopédies et ouvrages divers adaptés au niveau des élèves	Âge + état physique + nombre d'exemplaires	CRDP + œuvres caritatives + pilon
3. Ouvrages de culture générale propre à la discipline	Âge + état physique + nombre d'exemplaires + ouvrages hors sujet	CRDP + œuvres caritatives + pilon
4. Enquêtes sur l'enseignement	État physique + nombre d'exemplaires	FPSE + œuvres caritatives + pilon
5. Ouvrages sur l'enseignement de la discipline et sa didactique (niveau des maîtres en formation)	État physique + nombre d'exemplaires	FPSE + pilon
6. Recherche en didactique (niveau des formateurs)	État physique	FPSE + pilon
7. Ouvrages d'épistémologie, de philosophie et d'histoire de la discipline	État physique + nombre d'exemplaires	FPSE + œuvres caritatives + pilon
8. Encyclopédies et ouvrages de référence adaptés au niveau des enseignants	Âge + état physique + nombre d'exemplaires	FPSE + œuvres caritatives + pilon
9. Histoire de l'enseignement	État physique + nombre d'exemplaires	FPSE + œuvres caritatives + pilon
10. Plans d'études et programmes d'enseignement, rapports émanant d'associations officielles	État physique + nombre d'exemplaires	FPSE + pilon
11. Travaux d'enseignants	Ouvrages d'intérêt archivistique	FPSE + bibliothèque archivistique
12. Ouvrages théoriques de la discipline à destination d'étudiants universitaires	Âge + état physique + nombre d'exemplaires + ouvrages dans une langue peu connue + ouvrages théoriques de la discipline	Bibliothèque universitaire spécialisée + œuvre caritative + pilon
13. Ouvrages d'intérêt archivistique	Ouvrages d'intérêt archivistique	Bibliothèque d'archives

Annexe 2 : Classement des indicateurs par ordre des critères croisés avec les catégories

Critères	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10	Cat. 11	Cat. 12	Cat. 13
Âge	X	X	X					X				X	
Etat physique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
Nb. expl.	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	
Langue trop éloignée du public												X	
Ouvrage théorique de la discipline												X	
Ouvrage d'intérêt archivistique											X		X
Ouvrage hors sujet			X										

Annexe 3 : Croisement des retraits et des critères (avec le détail des destinations)

Retraits	Âge	Etat physique	Nb expl.	Langue trop éloignée du public	Ouvrage théorique de la discipline	Ouvrage d'intérêt archivistique	Ouvrage hors sujet
Groupe A : Bibliothèque spécialisée					X		
Groupe B : Bibliothèque d'archives						X	
Groupe C : Œuvres caritatives	X		X	X			X
Pilon		X		X			X

Annexe 4 : Catégorisation des abonnements de périodiques

TITRES(S) DES ABONNEMENTS DE PERIODIQUES DE L'IFMES	DOMAINE SPECIFIQUE	Public visé	CATEGORIE
ASTER	Sciences physico-chimiques et expérimentales	Spécialistes	Didactique des disciplines
BABYLONIA	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
BIOLOGIE-GEOLOGIE (APBG)	Sciences physico-chimiques et expérimentales	Spécialistes	Didactique des disciplines
BULLETIN DE L'APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public)	Sciences exactes	Spécialistes	Didactique des disciplines
BULLETIN DE L'UNION DES PHYSICIENS	Sciences physico-chimiques et expérimentales	Spécialistes	Didactique des disciplines
BULLETIN D'INFORMATION DES PROFESSEURS D'INITIATION AUX SCIENCES PHYSIQUES (APISP)	Sciences physico-chimiques et expérimentales	Spécialistes	Didactique des disciplines
CAHIERS PEDAGOGIQUES	Pédagogie	Spécialistes et public cultivé	Culture pédagogique
LE CARTABLE DE CLIO	Sciences humaines	Spécialistes	Didactique des disciplines
COURRIER	Actualité	Grand public	Information
DEUTSCH ALS FREMDSPRACHE	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
ECOLE DES LETTRES I + II	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
EDUCATEUR	Pédagogie	Spécialistes et public cultivé	Culture pédagogique
ENGLISH LANGUAGE TEACHING J	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
FRANCAIS AUJOURD'HUI + SUPPL.	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
FREMDSPRACHE DEUTSCH	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
LANGUES MODERNES + POLYGL.	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
PETIT X	Sciences exactes	Spécialistes	Didactique des disciplines
PHYSICS TEACHER	Sciences physico-chimiques et expérimentales	Spécialistes	Didactique des disciplines
POUR LA SCIENCE	Sciences	Public cultivé	Vulgarisation scientifique
PRATIQUES CRESEF	Langue et littérature	Spécialistes	Didactique des disciplines
R. HISTOIRE DES SCIENCES	Sciences	Spécialistes et public cultivé	Culture scientifique
RECH EN DIDACT. DES MATHS	Sciences pures	Spécialistes	Didactique des disciplines
RECHERCHE LA	Sciences	Public cultivé	Vulgarisation scientifique
RESONANCES	Pédagogie	Spécialistes et public cultivé	Culture pédagogique
Revue française de pédagogie [0556-7807]	Pédagogie	Spécialistes	Recherche pédagogique
SCIENCES ET AVENIR	Sciences	Public cultivé	Vulgarisation scientifique
SCIENCES HUMAINES + SUPPL.	Sciences humaines	Public cultivé	Vulgarisation scientifique
TANGENTE	Sciences exactes	Elèves	Culture scientifique
TEMPS	Actualité	Grand public	Information
TRIBUNE DE GENEVE	Actualité	Grand public	Information

Annexe 5 : Etat de la collection des périodiques de l'IFMES et répartition entre les trois bibliothèques, excepté la presse quotidienne

Titres Bibliothèque IFMES	FPSE	CRDP	Liste A-Z	Etat de collection pour l'IFMES
Aster	X		X	No 1(1986)->
Babylonia			X	No. 1(2002)->
Bulletin de l'APBG Biologie-Géologie			X	Fasc. 275, no 1(1990)->
Bulletin de l'APMEP				No 372(1990) 69 ^{ème} année->
Bulletin de l'Union des Physiciens				No 730(1991) 85 ^{ème} année->
Bulletin d'information des professeurs d'initiation aux sciences physiques				No 152(2002)->
Cahiers pédagogiques	X	X	X	No 230-231(1985)->
Cartable de Clio Le	X			No 1(2001)->
Deutsch als Fremdsprache			X	No 1(1990) 27. Jahrg.->
Ecole des lettres - Premier cycle - Collèges				No 1(1986) 78 ^{ème} année ->
Ecole des lettres - second cycle - lycées				No 1(1983) 75 ^{ème} année-> no 11-12(2006) 97 ^{ème} année
Educateur L'	X	X		No 1(1990)->
ELT Journal			X	Vol. 43, no 1 (1989)->
Le français aujourd'hui + suppl.	X			No 64 (1983)->
Fremdsprache deutsch			X	Heft 1(1989)->
Les langues modernes				Année 78, no 1(1984)->
Petit X	X			Année 1994-1995, no 38 (Avril 1995)->
Physics Teacher - Print + online			X	Vol 35, nbr 1 (1997)->
Pour la science			X	No 195 (1994)->
Pratiques / CRESEF	X	X		No 22/23 (1979)->
Recherche La	X	X	X	No 305(1998)-326(1999) ; no 374 (2004)->
Recherches en didactique des mathématiques	X			Vol.1[no] 1(1980)->
Résonances	X		X	No 1(1989)->
Revue d'histoire des sciences			X	Tome 43 no 2/3(1990)->
Revue française de pédagogie	X	X	X	No 3(1968) ; no 66 (1984)->
Sciences et avenir		X		No 695 (2005)->
Sciences humaines + HS		X	X	No 32 (1993)->
Tangente : l'aventure mathématique		X		No 72 (Déc.99/janv.00)->

Annexe 6 : Proposition de distribution finale des abonnements «candidats» pour les deux destinataires et de résiliation d'abonnements

Titres bibliothèque proposés à la FPSE	Titres bibliothèque proposés au CRDP	Titres bibliothèque proposés pour résiliation
Babylonia* ¹²	Aster	Cahiers pédagogiques
Bulletin de l'APBG Biologie-Géologie*	Cartable de Clio Le	Educateur L'
Bulletin de l'APMEP	Le français aujourd'hui + suppl.	Pratiques/CRESEF
Bulletin de l'Union des Physiciens	Petit X	Recherche La
Bulletin d'information des professeurs d'initiation aux sciences physiques	Pour la science	Revue française de pédagogie
Deutsch als Fremdsprache*	Recherches en didactique des mathématiques	Sciences et avenir
Ecole des lettres - Premier cycle - Collèges	Résonances	Le Courrier
Ecole des lettres - second cycle - online		Le Temps
English Language Teaching Journal - ELT Journal*		La Tribune de Genève
Fremdsprache deutsch*		
Les langues modernes		
Physics Teacher - Print + online*		
Revue d'histoire des sciences*		
Sciences humaines		
Tangente : l'aventure mathématique		

¹² Les périodiques suivis d'un astérisque se trouvent dans «A to Z», et nous laissons la bibliothèque de la FPSE juger de l'opportunité ou non de reprendre l'abonnement «papier».